

Un nouveau dispositif d'aide aux fruits et légumes

La Commission européenne a présenté le 16 septembre 2014 au groupe d'experts qui planchent sur les fruits et légumes une nouvelle version du dispositif d'aides pour les producteurs pénalisés par l'embargo russe.

Elle prévoit cette fois (pour le même budget global) des enveloppes pour chaque Etat membre, sur la base des volumes exportés vers la Russie l'an dernier. Ces nouvelles règles, qui conservent le retrait comme mesure principale, devraient entrer en vigueur d'ici au début de la semaine prochaine.

Les producteurs de fruits et légumes français regrettent toutefois que, dans le nouveau dispositif, les prix de retrait ne soient pas différenciés selon le coût de production de chaque pays

source : www.lafranceagricole.fr/ 17/09/2014